



Passage d'un temps complet à un temps partiel

Par **r2r2**, le **17/11/2007** à **17:50**

Bonjour, Aujourd'hui, je travaille à temps complet dans mon entreprise. Je souhaiterais effectuer un temps partiel (c'est à dire que je travaillerais un jour en moins par semaine) pour avoir un peu plus de temps libre.

Ce temps partiel ne rentrerait pas dans le cadre d'un congé parental d'éducation, ni dans le cadre d'une demande de temps partiel pour création d'entreprise.

Ma 1ère question est la suivante: Puis-je demander à faire un temps partiel sur une période déterminée (ex: sur un an) et demander à reconduire celui-ci éventuellement?

Ma 2ème question: si je fais ce temps partiel, suis-je assurée de retrouver mon emploi à temps complet si je désire mettre fin au temps partiel?

Je voudrais en fait avoir la confirmation de pouvoir reprendre à temps complet si je le souhaite un jour. Merci par avance pour la rapidité de vos réponses.

Cordialement,
r2r2